

# Conseil Municipal du 7 septembre 2020

## MANIFESTATION

**Organisation des manifestations des mois à venir** : En raison du contexte sanitaire actuel, le forum des associations qui était programmé le 4 septembre dernier, la sortie élus-personnel prévue le 26 septembre, les inaugurations de l'aménagement du bourg et du cabinet infirmier prévues le 3 octobre, Cuisine en Fête prévu le 9 octobre, le repas du CCAS prévu le 17 octobre sont annulés.

La soirée programmée dans le cadre du Téléthon le 4 décembre prochain et le Noël à Bodilis sont en suspens et une décision sera prise en fonction de l'évolution de la situation dans les semaines à venir.

**Journée du patrimoine** : Dans le cadre de la journée du Patrimoine, il est prévu une visite commentée de l'église par l'association Spered Ar Vro le week-end le samedi 19 et le dimanche 20 septembre.

**Programmation d'une journée citoyenne** : Les élus du Conseil Municipal proposent aux bodilisiens de renouveler une initiative portée sur la base du bénévolat dans le cadre d'une journée dite citoyenne afin d'entretenir le cimetière à l'approche de la Toussaint. Les dernières journées de ce type organisées se sont passées dans une bonne ambiance et les bénévoles ont répondu présent. Plutôt que de traiter chimiquement le cimetière, nous pourrions nous retrouver, lors d'un moment convivial, pour le désherber manuellement.

Pour les personnes qui ne seraient pas disponibles à la 1<sup>ère</sup> journée citoyenne, une 2<sup>ème</sup> opération est également à l'étude et qui sera axée sur le centre-bourg.

**Portes ouvertes à la BAN pour les jeunes de 14 à 20 ans** : Une porte ouverte de la Base aéronavale pour les jeunes de 14 à 20 ans est prévue le mercredi 2 décembre prochain. Au programme : visite des lieux et présentation des différents métiers que peut offrir la Marine. Elle est ouverte aux jeunes bodilisiens. Cette visite, limitée à 25 jeunes. Les jeunes intéressées par cette visite peuvent s'inscrire en Mairie avant le 15 octobre prochain.

## CCPL

**Présentation de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau** : Une présentation des différentes compétences obligatoires et supplémentaires de la CCPL, ainsi que des différents services a été réalisée par M. Erwan FLOCH, DGS et par M. le président, M. Henri BILLON

**Désignation des délégués communautaires au sein des différentes commissions de travail** :

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : M. Jean-Yves GUILLERM (*titulaire*) et M. Roland LE TURQUAIS (*suppléant*).

Commission Budget et Prospective : M. Jean-Yves GUILLERM.

Commission Aménagement et Mobilité : M. Guy GUEGUEN.

Commission Environnement : M. Loïc BERNARD.

Commission Culture et Patrimoine : Mme Marie-Françoise CLOAREC.

Commission Développement économique, numérique, travaux et agriculture : M. Christian LE NAN.

Commission Enfance, jeunesse et vie sociale : Mme Isabelle CREIGNOU.

Commission Tourisme et équipements de loisirs : Mme Morgane CABON.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : Mme Marie-Françoise CLOAREC.

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

**Restauration du chœur et des retables de l'Eglise Notre Dame** : Une prochaine réunion de chantier est programmée le mardi 15 septembre à 10h30. Comme le prévoyait le règlement de consultation, une visite de chantier se tiendra aux Ateliers de la Chapelle le mardi le 6 octobre prochain à 10h00. Les travaux avancent selon le planning prévisionnel corrigé pour donner suite à l'épisode de Covid-19 et au confinement imposé. D'un point de vue financier, un accord de financement du Conseil Régional pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux dans le cadre de la politique « *Soutenir les actions de conservation des objets mobiliers protégés* » a été reçu pour un montant de 44 770,63 €.

**Aménagement du bourg** : La réception des travaux d'aménagement du bourg s'est tenue le 10 juillet 2020 pour le lot n°1 et le 30 juillet 2020 pour le lot n°2. Le marché sera donc soldé dans les jours à venir et les subventions accordées seront sollicitées pour un versement espéré d'ici la fin de l'année 2020.

**Programme annuel de Voirie 2020** : Le Programme de Voirie annuel est confié à l'entreprise Eurovia Bretagne. Les secteurs retenus en 2020 sont les suivants : Ecluse rue de l'ancienne forge, entrée d'agglomération Croas Ar Sant, Guernevez, Traon Foennoc, Lambert et Saint Mathieu. Le Conseil Municipal valide également la tranche conditionnelle n°1 concernant la rue Loeïz Ar Floch. Le marché est conclu sur la base d'un montant total HT de 73 893,40 €. Si les conditions climatiques le permettent, les travaux devraient intervenir dans le courant du mois de Novembre.

**Lotissement du Petit Bois : Extension du réseau semi collectif d'eaux usées** : M. Loïc BERNARD, Adjoint au Maire présente l'analyse des offres réalisée par ING Concept dans le cadre de sa mission. 3 entreprises ont déposé une offre. Au regard de l'analyse des offres, le Conseil Municipal valide l'offre de l'entreprise LE VOURCH TP pour l'extension du réseau semi collectif d'eaux usées du lotissement du Petit Bois afin de desservir des propriétés voisines rue de l'ancienne forge. Le coût des travaux s'élève à 11 647,20 € HT.

**Réhabilitation du complexe vestiaires – buvette – club house au terrain de football** : Des premiers contacts ont été pris avec des architectes afin de préparer le chantier. Conjointement, le dossier de l'assainissement du terrain de football et de la Maison Pour Tous devra être étudié.

**Remplacement du microtracteur tondeuse** : Un groupe d'élus va travailler sur le remplacement du tracteur tondeuse des services techniques devenu vieillissant.

**Dénomination et numérotation des accès aux voies** : Le Conseil Municipal valide la proposition de mission « *d'aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies de la Commune* » émanant de la Poste. Cette mission a pour but de numérotter et géolocaliser les habitations sur l'ensemble du territoire communal. Il permettra à la collectivité d'avoir un plan d'adressage à jour et cohérent inscrit au registre national des adresses. M. le Maire poursuit : « *Concrètement, chaque habitation possèdera des coordonnées GPS (longitude et latitude), un numéro et une adresse postale unique. Cela facilitera le travail des livreurs mais surtout facilitera l'intervention des secours le cas échéant* ».

**Bar – Restaurant l'Hermine** : Des travaux d'installation d'une cuve aérienne de gaz va intervenir dans les semaines à venir dans la cour de l'Hermine.

**Régularisation foncière** : Un bornage réalisé par le cabinet de géomètres A&T Ouest montre qu'une partie de la Voie Communale n°3 empiète sur la propriété des consorts BRETON et inversement. La Commune de BODILIS récupère au total 38 m<sup>2</sup> à aux consorts BRETON et cède dans son ensemble 10 m<sup>2</sup>. Le Conseil Municipal valide cet échange.

## AFFAIRES COURANTES

**Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal** : Conformément à l'article L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation. Le Conseil Municipal valide le projet de règlement intérieur tel que présenté par M. le Maire.

**Étude des demandes de subventions** : Mme Isabelle CREIGNOU, Adjointe au Maire, présente les demandes de subventions associatives. Elles sont adoptées à l'unanimité.

| ASSOCIATIONS - GROUPEMENTS<br>CLUBS BENEFICIAIRES         | VOTE<br>2020   |
|---|----------------|
| Secours Catholique  | 700 €          |
| Amicale des Donneurs de Sang - Bénévoles de Landivisiau   | 50 €           |
| Association les amis de Lannouchen - Saint Jacques        | 50 €           |
| Association France Alzheimer 29                           | 50 €           |
| Rêves de Clown  | 50 €           |
| Association de recherche de Travail - ART                 | 150 €          |
| Les Restos du Cœur – Ass. du Finistère                    | 50 €           |
| Une oasis pour la sclérose en plaques                     | 50 €           |
| ADAPEI du Finistère                                       | 50 €           |
| Solidarité Paysans du Finistère                           | 50 €           |
| ASAD ( <i>Association Soutien Adultes en Difficulté</i> ) | 150 €          |
| <b>MONTANT TOTAL</b>                                      | <b>1 400 €</b> |

**SIE de Pont An Ilis : Rapport annuel de l'exercice 2019 sur le prix et la qualité du service public de la desserte en eau potable** : M. le Maire a présenté le Rapport annuel 2019 sur le Prix la Qualité du Service public de la desserte en eau potable qui a été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal. Les résultats sont de qualités. Le rapport est affiché et consultable en Mairie.

**Remplacement du photocopieur de la Mairie** : Pour donner suite à la consultation lancée Conseil Municipal valide le renouvellement du contrat pour les 5 prochaines années auprès de l'entreprise Votre Bureau de Morlaix à un tarif très compétitif.

**École Notre Dame** : La rentrée scolaire s'est déroulée lundi 1<sup>er</sup> septembre, avec 124 élèves inscrits à l'école Notre-Dame. L'école Notre Dame a perdu un demi-poste d'enseignant. Néanmoins, la Commune reste mobilisée afin de faire évoluer favorablement ce demi-poste dès l'an prochain. Mme Isabelle CREIGNOU, Adjointe au Maire fait part du souhait de l'école de faire réaliser des fresques qui seraient installées sur le mur de l'école situé *Rue de l'école*. Un 1<sup>er</sup> contact a été pris avec Annaïg MOYSAN-BOURHIS, plus connue sous le nom de *Tataninig* et qui a déjà réalisé la fresque qui se trouve dans le Pôle Enfance.

**Membres de la CCID** : La Direction Générale des Finances Publiques a validé les propositions. Sont désignés comme commissaires titulaires, M. François BOUCHER, Mme Claudie GUILLERM, M. Christian GUILLOU, Mme Marie-Hélène LE GOFF, M. Yves LAZENNEC et Mme Marie-Pierre ROUDAUT.

**Rapport d'activité annuel du SDEF** : Il est disponible pour consultation en Mairie. Une version informatisée de ce rapport est téléchargeable sur le site Internet du SDEF : [www.sdef.fr](http://www.sdef.fr).